



PLESSIS RANDO

Randonnées pédestres

Siège : Mairie du Plessis-Pâté

91220 LE PLESSIS PATE

Site web: <https://www.plessis-rando.fr/>

<https://www.plessis-rando.com/> à partir du 19/08/2024

Le 28 août 2024

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Tenue en date du 20 juin 2024

Membres présents ou représentés :

AP. Almeida, H. & M. Beaujouan, M. Bernard, M. & M. Bureau, A. & I. Chaillot, A. & S. Clément, S. Clément, H. & P. Creïs, D. & E. Czuprinsky, M. De Altis, A. De Deckert, J. Destouche, P. Dubois, R. & G. Dugail, L. Durand, JL & A. Estrade, M. & R. Franco, GC. & M. Gasperoni, C. & F. Gatard, S. Gauthier, J. & C. Humbertclaude, S. Kielt, G. & S. Kogelnik, D. & M. Kolski, S. Laudo, A. Le Bossenec, F. Le Coz, JP. Le Hyaric, C. & V. Legardinier, C. & M. Liot, S. Loiseau, J. Margis, V. Mary, N. & P. Merceron, G. Mercier, JF Mermet, J. & M. Miné, C. & P. Mingotaud, I. Monnet, M. Palerme, N. Pazour, P. Pedrero, G. & M. Pozo, T. & V. Puydoyeux, A. Quirici, C. & S. Quirici, C. Regnaud, I. & V. Rivière, JP Rolland, J. Sarrau, P. Séjourné, J. & JP Sirvente, D. & F. Stordeur, C. & P. Tête, C. Vialet.

Membres absents ou non représentés :

L. Berne, C. Berthon, S. Bouin-Forest, F. Brestaz, F. Carazzo, C. Chiarami, E. & N. Dabeaux, I. & P. Dinouard, M. Dupuis, J. Durand, C. & D. Gobert, S. Grimmaud, M. Guyonvarch, V. Guyot, D. Janin, L. & S. Le Calvez, MJ Leblond, G. Lecocq, L. Legrand, L. Livolsi, S. Livolsi-Vallin, C. & M. Maitre, J. & V. Marchal, D. Machelard, M. Markulic, B. Masson, M. Mercier, JF Mistou, C. Orain, A. & G. Pommier, F. & P. Quintin, T. & TN Tham.

Introduction

Le président accueille les participants et les remercie pour leur présence nombreuse et à ceux qui ont transmis leurs pouvoirs.

Il accueille également Hélène Merienne (adjointe à la vie associative).

Cette convention entre la commune et Plessis Rando, commencée il y a plus d'un an, permet de définir les responsabilités dans nos activités en commun qui vont de l'organisation de randonnée avec l'accueil loisir élémentaires ou avec l'espace jeunes, car ce sont des mineurs et il convient de définir un cadre, à la sortie des plus de 65 ans. Elle définit également notre participation à la fête de la ville ou la nuit du sport. Cette convention a été validée par la FFR et en Conseil municipal. Le volet relatif à la remise au sport sera vu plus tard avec une autre convention ou un avenant à celle-ci.

Hélène Merienne remercie l'association pour son implication dans les activités associatives et la vie de la commune. Le président remercie l'équipe municipale pour son soutien financier aux associations en général et à Plessis Rando en particulier.

Les membres de l'association PLESSIS RANDO se sont réunis en AG (Assemblée Générale) ordinaire le mardi 20 juin 2024 en salle Cézanne de l'Espace Michel Berger à Plessis-Pâté.

Nombre de membres adhérents : 122

Nombre de membres présents : 43

Nombre de membres représentés : 38 pouvoirs

La feuille de présence ainsi que les pouvoirs sont archivés.

Le quorum (61+1) étant atteint avec 81 votants l'Assemblée générale ordinaire peut valablement se tenir.

Préalablement à la tenue de cette AG les documents listés ci-dessous ont été transmis à tous les membres par email en date du 02 juin 2024 :

1. La lettre de convocation définissant l'ordre du jour et les modalités de vote par procuration
2. Un document support contenant :
 - a. Le Rapport d'activité
 - b. Le Rapport financier
 - c. La Composition du Conseil d'administration
3. Le Compte de résultat de l'exercice 2023/2024
4. Le Budget prévisionnel 2024/2025

L'ordre du jour de l'AG fixé étant le suivant :

1. Rapport d'activité de la saison 2023/2024
2. Bilan comptable de l'exercice relatif à la saison 2023/2024
3. Rapport vérificateur aux comptes
4. Budget prévisionnel pour la saison 2024/2025
5. Renouvellement et élections des nouveaux membres du Conseil d'administration
6. Désignation d'un vérificateur aux comptes pour la saison 2024/2025
7. Activités prévisionnelles pour la saison 2024/2025
8. Questions et points divers

Ce procès-verbal rapporte les débats, les informations complémentaires et les modifications apportées en séance sur le contenu des documents diffusés avec la convocation.

Aucun sujet complémentaire reçu.

1. Préambule

Nous avons reçu une nouvelle candidature pour le Conseil d'administration (Daniel Kolski) et 3 renouvellements en fin de mandat triennal (Sophie Gauthier, Patrice Séjourné et Serge Kogelnik).

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2023 a été diffusé le 04 juillet 2023 complété par une précision sur deux points diffusé par mail le 06 juillet 2023. Il n'a pas fait l'objet de remarque. Ce procès-verbal est donc validé.

2. Rapport d'activité de la saison 2023/2024 (voir convocation)

Le Rapport d'activité commenté par le Président Jacques Humbertclaude est complété par les informations suivantes.

Nous arrivons en fin de saison à 14800 km parcourus, ce qui constitue un nouveau record malgré une saison très pluvieuse.

Vous trouverez le nombre de km parcourus par chacun d'entre vous sur les fiches (par nom et par km). En moyenne, vous avez parcourus 122.2 km en retirant ceux qui n'ont pas participé, souvent pour raison de santé. Nous leur souhaitons un bon rétablissement. C'est Antoinette De Decker qui a parcouru le plus longue distance cette saison.

Je tiens à remercier nos 11 animateurs qui vous ont proposé 90 randonnées, deux séjours (Alsace et Dives sur Mer) et 3 weekends (Bourges, Vexin par Sophie et Tonnerre). Félicitations à Pascal qui a obtenu le Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP) en juin. D'autres doivent suivre (prochain Jean François,...) D'autres activités en lien avec le CDRP91 permettent de tisser avec les autres clubs (GRvP2024, Usep,...) et les activités co organisées avec la mairie avec les autres associations locales.

Un grand merci à tous ceux qui aident à la partie administrative au sein du CA et la préparation de nos événements. Une aide appréciée. Une mention chaleureuse à Daniel Kolski qui nous a créé un site « cousu main » et j'invite tous nos membres à le consulter fréquemment pour les inscriptions et maintenant pour les paiements en ligne. Une présentation est prévue en fin d'AG.

Le CDRP91 rappelle périodiquement le besoin de recruter des bénévoles pour leurs différentes commissions (événements, baliseurs, formateurs,...).

Résolution N° 1: Approbation du Rapport d'activité.

VOTE : *Pour : 81* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Le Rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

Le Rapport financier est commenté par le Président.

3.1. Bilan comptable de la Saison 2023/2024 (voir convocation)

La trésorière a transmis le bilan financier et son rapport qui ont été joints à l'ordre du jour. Le compte de résultat n'est pas daté et signé, ni par la trésorière, ni par le président.

N'étant pas présente à cette Assemblée générale, et n'ayant mandaté personne pour présenter le bilan financier, le président informe les membres que la trésorière a jugé ni utile ni opportun de voir le président pour valider la présentation de ce bilan, et a annoncé au CA qu'elle quitte sa fonction de trésorière.

Sans contester la rigueur des chiffres présentés et la réalité des factures justificatives, la présentation du résultat manque de clarté, et c'est ce que je j'aurais souhaité obtenir.

La situation bancaire du début d'exercice est de 14 949 € et en fin d'exercice, elle est de 11 979 €, soit une perte de 2970 €, et non un bénéfice de 2665 €. Ceci s'explique par le fait que des produits et des charges de séjours et weekends sont des reports de l'année passée (Alsace, Cotentin, ..) pour environ 5600 €. De plus, le compte de résultat doit présenter l'ensemble des charges (factures) de l'année et séparément l'ensemble des produits classés dans les différents comptes du budget (cf plan comptable).

Le budget présenté ainsi est fourni en annexe. Il convient de souligner que le total des charges ¹- « chiffre d'affaires » est de l'ordre de 25 000 € et qu'il convient de juger le besoin en trésorerie sur cette base.

¹ Total des comptes classe 6.

Il est précisé que l'association ne fait pas de bénéfices sur les séjours et weekends, les marges sont généralement de 2 à 3% et l'organisateur dispose de la marge pour un éventuel pot final.

Rapport vérificateur aux comptes (Lionel Durand) (Voir PJ)

Michel Beaujouan et moi-même nous sommes acquittés de cette mission le 11 mai 2024 en présence de la trésorière Mme Sophie Gauthier. Les dates retenues pour cet exercice vont du 1er mai 2023 au 30 avril 2024 et prennent en compte les acomptes d'un séjour non encore effectué (rando à Tonnerre).

Démarche :

- Pointer chaque ligne des comptes de produits et charges en regard des pièces justificatives fournies par la trésorière.
- Nous avons également vérifié les écritures de fin d'exercice ainsi que les comptes de résultat et le bilan annuel.

Conclusions :

- La comptabilité est parfaitement tenue et nous n'avons pas rencontré de difficulté particulière à exercer cette mission de vérification.
- La trésorière a pu nous fournir toute pièce comptable justificative et nous expliquer le contenu de certaines lignes.
- L'ensemble des produits moins charges dégage un bilan positif pour cet exercice 2023-2024 de **2665.74€** contre **266.90€** pour l'exercice précédent.
- Le solde banque s'élève à **11979.06€**.

En conséquence, nous certifions que les comptes annuels de cet exercice sont exacts, et remercions vivement la trésorière pour la tenue irréprochable de la comptabilité de Plessis Rando.

Résolution N°2 : Approbation du bilan comptable de la saison 2023/2024

VOTE : Pour : **79** Contre : **0** Abstention : **2**

Le bilan comptable est approuvé à la majorité

3.2. Budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 (voir convocation)

Ce budget tient compte d'une augmentation du prix de la licence de 2.6 € validée à l'AG de la Fédération (30.85 € au lieu de 28.25 €) sans augmentation de notre tarif adhésion.

Résolution N°3 : Approbation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

VOTE : Pour : **81** Contre : **0** Abstention : **0**

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement et élections des nouveaux membres du Conseil d'administration (voir convocation)

Fin de mandat pour Sophie, Patrice et Serge, qui se représentent. Daniel Kolski s'est porté candidat (il a développé le nouveau site web). Il reste une place disponible pour un membre résidant de préférence au Plessis-Pâté pour candidat au poste de trésorière ou trésorier. Il n'est pas nécessaire d'être animateur pour postuler : AUCUN CANDIDAT.

Sont soumis à l'approbation :

- Le renouvellement des mandats de Sophie Gauthier, Patrice Séjourné et Serge Kogelnik
- L'élection de Daniel Kolski

Résolution N°4 : Approbation de l'élection des candidats au Conseil d'administration

VOTE : Pour : **81**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Le renouvellement et l'élection du nouveau membre du CA est approuvé à l'unanimité

Le CA est ainsi constitué des 11 membres suivants : Sophie Gauthier - Serge Kogelnik - Patrice Séjourné - Mireille Miné - Pascal Merceron - Patricia Dubois - Catherine Regnaud - Jacques Humbertclaude - Nathalie Merceron - Didier Stordeur - Daniel Kolski

Nota : il reste une place d'administrateur disponible, un membre peut être coopté par le CA avec validation à l'AG suivante.

5. Désignation vérificateur aux comptes

Afin de mettre en application l'article 11 des statuts de l'association, il est proposé à l'AG de désigner en séance un(e) vérificateur(trice) aux comptes. Lionel Durand se porte candidat pour cette fonction (sous réserve de la nomination d'un ou d'une trésorière) et Michel Franco se propose en tant que suppléant.

Résolution N°5 : Désignation d'un vérificateur aux comptes

VOTE : Pour : **74**

Contre : **1**

Abstention : **6**

Vote contre : Christophe Legardinier

La désignation du vérificateur aux comptes et de son suppléant est approuvée à la majorité.

6. Prévision d'activité saison 204/2025 (Président)

Préparation du programme 2024-2025 (voir le site).

Recrutement d'un nouvel animateur Vincent Rivière potentiellement candidat au Brevet Fédéral à terme. Appel à volontaires.

Séjours / weekends :

- Cantal 20 à 26 places du 23 au 29 septembre 2024.
- Amboise (Patrice) en octobre, fiche à venir.
- Ardennes en mars avril (Serge). Propositions à faire et aide.
- Limitation des groupes à 20/25 participants pour plus de convivialité et faciliter la recherche d'hébergement.
- Randonnées « culturelles » (musée, architecture, proposition Patricia à Nancy),
- Randonnées en linéaires

Projet de Rando challenge à organiser dans la vallée de l'Orge (voir site CDRP91 et FFR).

Autres projets (raquettes, séjours à l'étranger, rando santé,) s'il y a un besoin et une aide.

Poursuite de l'évolution du site (paiement en ligne avec Hello Asso, assurance par carte bancaire, ...).

Nous fêterons les 25 ans du club au repas beaujolais, le 24 novembre (propositions à faire et aide à la préparation). Hors réunion : le repas beaujolais est décalé au samedi 30 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée par les membres présents, l'Assemblée générale ordinaire est close.

De l'Assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire.

Le Secrétaire



Serge KOGELNIK

Le Président



Jacques HUMBERTCLAUDE